



# Nouvelles procédures judiciaires à l'horizon



Un début d'assemblée houleux, entre l'installation de la caméra de Julien Coissac, l'intervention du préfet et la réquisition des appareils du ressortissant français. PHOTOS JESSICA GENOUD

**CERNIAT.** Sur ordre du préfet, les appareils de Julien Coissac ont été réquisitionnés.

**ASSEMBLÉE.** Les débats ont pu avoir lieu.

**PLAINTÉ.** Trouvant les pneus de sa voiture dégonflés, Julien Coissac porte plainte.

SOPHIE ROULIN

Le scénario du 14 décembre a bien failli se rejouer mardi soir, à Cerniat. Comme annoncé, Julien Coissac, propriétaire d'une colonie de vacances dans le village et en bisbille avec la commune pour une affaire de route (*lire ci-contre*), avait installé son matériel pour filmer l'assemblée communale. Ce qui, comme au soir du 14 décem-

bre, n'était pas du tout du goût des citoyens présents: ils l'ont rapidement fait savoir.

«S'il existe une loi qui protège l'information, il en existe d'autres qui protègent les données et les personnes. Nous nous sentons pris en otages», a lancé Jean-Bernard Fasel, futur édile (pas encore assermenté). «M. Coissac fait-il vraiment par-

tie des médias comme il le prétend?» a demandé un autre citoyen. «Il n'y a aucun but d'améliorer l'information dans cette démarche, mais seulement celle de nuire», a-t-on encore entendu.

## Pondération des intérêts

Devant cette levée de boucliers des citoyens, le préfet de la Gruyère – présent à la demande de l'Exécutif de Cerniat, tout comme un conseiller juridique du Service des communes – a pris le contrôle de l'assemblée. «Étant donné la volonté évidente des membres de cette assemblée de quitter la salle, ce qui mènerait à son annulation, êtes-vous prêt à ne pas filmer, mais seulement à enregistrer les débats de ce soir?» a-t-il demandé à Julien Coissac. Qui a campé sur ses positions.

Patrice Borcard a alors expliqué qu'il devait faire une pondération entre l'intérêt privé du ressortissant français de prouver que l'assemblée se tenait correctement et l'intérêt public des citoyens de Cerniat à pouvoir tenir leur assemblée. Celle de décembre ayant été annulée, la commune était toujours sans budget pour l'année en cours. Et le préfet de rappeler que, après trois tentatives infructueuses, Cerniat se retrouverait sous tutelle de l'Etat.

«Il y a une évidente volonté de perturber l'assemblée», a

## Procédure en cours

Si Julien Coissac et la commune sont en conflit, c'est en raison d'une route. Réalisée en 2004-2005, elle mène au chalet Saint-Joseph, colonie de vacances propriété de Julien Coissac. La commune était maître d'ouvrage lors de la réalisation de cet accès routier. Selon Julien Coissac, cet accès ne correspond pas à ce qui avait été prévu. Pour lui, il devait être accessible aux cars, ce qui n'est pas le cas en raison de l'inclinaison à 15% de certains tronçons. Il se bat pour que la route soit corrigée et pour être dédommagé du manque à gagner engendré, selon lui, par ce manque d'accessibilité. Une procédure judiciaire est actuellement en cours. SR

ajouté le préfet, avant d'ordonner au vidéaste d'éteindre ses appareils. Ce dernier a tenté de se défendre, en expliquant qu'il n'interviendrait pas et ne perturberait pas les débats. Le préfet a coupé court: «L'enregistrement lui-même est une perturbation.» Mais le ressortissant français n'était pas prêt à abdiquer. «J'attends la venue de la police.»

## Réquisition des appareils

Elle ne s'est pas fait attendre. A peine quelques minutes plus tard, deux gendarmes en uniforme ont réquisitionné les appareils. Julien Coissac a donc assisté à la suite des débats dans le public. Tout comme un policier en civil.

Si le syndic Pascal Andrey et le préfet étaient contents que l'assemblée ait pu se tenir, ils étaient tous les deux «tristes qu'il ait fallu en arriver à une telle solution».

## Les pneus dégonflés

Quant à Julien Coissac, il ne veut pas en rester là. Hier, après consultation de ses avocats, il entendait donner des suites judiciaires contre la décision préfectorale, notamment. «En sortant de chez mon voisin, tard dans la soirée, j'ai retrouvé ma voiture avec trois pneus dégonflés. J'ai appelé la police. Après discussion avec les agents, j'ai porté plainte pour mise en danger d'autrui.» ■

## À L'AGENDA

### ● BULLE

Archives: concert de Loraine Cotting. *Ve*.

Conservatoire: concert du Trio Ganymède (violon, piano et violoncelle). *Sa 19 h*.

### ● CERNIAT

Parking Bains de Charmey: balade pour apprendre, à raquettes, à imprimer ses traces dans la neige tout en préservant la nature. Inscriptions au 026 924 76 93. *Sa 9 h 30*.

### ● CHARMEY

Télécabine: départ pour une randonnée à raquettes. Inscriptions au 026 927 40 45. *Ve 17 h 30 et sa 9 h*.

Télécabine: départ pour une randonnée de sensibilisation au dérangement de la faune. Inscriptions au 026 924 76 93. *Sa 9 h-16 h*.

### ● ÉCHARLENS

Croix-Verte: concert de la société de musique Les Armaillis d'Echarlens. *Ve, sa 20 h 15*.

### ● GRANGES

Sentier du Mt-Pèlerin: départ du parking pour une randonnée à travers les forêts du Mt-Chevaux et du Mt-Pèlerin. Inscriptions au 021 947 41 10. *Ve 18 h*.

Ski-lift: départ pour une balade au clair de lune. Inscriptions au 021 947 41 10. *Ve, sa 18 h 30*.

### ● MOLÉSON

Village: première Rencontre des jeunes gruériennes d'hiver. *Ve dès 15 h 30, sa dès 8 h 30*.

### ● MONTBOVON

Village: fête du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut à l'occasion de la réception de son label. Animations, marché, contes pour enfants, musique. *Sa 15 h 30-22 h 30*.

### ● LES PACCOTS

Point info: départ pour une balade au clair de lune. Inscriptions jusqu'au jeudi midi au 021 948 84 56. *Ve 18 h 30*.

### ● PORSEL

Salle polyvalente: concert de la fanfare paroissiale de Porsel. *Ve, sa 20 h*.

### ● RIAZ

Ailes de la vie: atelier diagnostic amoureux (19 h), conférence de Bénédicte Ann sur le thème «Café diagnostic amoureux» (20 h). Réservations au 026 913 80 62. *Jeudi*.

### ● LA TOUR-DE-TRÈME

Hôtel de Ville: concert annuel de la société de musique de La Tour. *Ve, sa 20 h*.

### ● URSY

Salle paroissiale: soirée-spectacle de la gym. *Ve, sa 20 h*.

### ● VILLARIMBOUD

Salle communale: spectacle musical *Le temps me glisse entre les doigts* par la Compagnie du Carreau. Réservations au 079 648 70 49. *Ve, sa 20 h*.

PUBLICITÉ

1635 La Tour-de-Trême  
Tél. 026 912 09 22  
www.carrosserie-berset.ch  
Réparations agréées  
par les constructeurs